

La clé pour une gestion budget mobilité

XXImo propose une solution « all in one » pour le paiement et le décompte de tous les coûts liés à la mobilité du voyageur d'affaires. Après une préparation minutieuse de plusieurs années et un an d'expérience supplémentaire sur le marché néerlandais, XXImo est désormais disponible, depuis août 2013, sur le marché belge

XImo est une carte de paiement pour à peu près toutes les dépenses liées à la mobilité faites par le voyageur d'affaires : carburant, parkings, péages, taxis, vélos de location, transport public, lunch d'affaires, etc. Il s'agit d'une solution universelle pour employeurs et travailleurs permettant aux premiers de bénéficier de l'avantage d'un octroi personnalisé extrêmement simple de possibilités avec reporting, tandis que l'utilisateur de la carte ne doit plus se soucier du paiement ni du remboursement éventuel des dépenses engagées.

Patrick Bunnik, CEO de XXImo : « Les deux premières années, nous nous sommes entièrement concentrés sur la technique pour un fonctionnement sans faille. En août 2012, nous étions prêts à lancer le système sur le marché néerlandais. Un an plus tard, c'est au tour de la Belgique. Athlon Car Lease, la plus grande société de leasing automobile aux Pays-Bas, a été notre premier client. »

Un sérieux défi

Patrick Bunnik : « L'intérêt d'une solution unique pour tous les paiements liés à la mobilité est évident, mais sa réalisation est très complexe et – il faut l'admettre – c'est encore plus compliqué en Belgique qu'aux Pays-Bas. C'est ainsi que les Pays-Bas connaissent depuis longtemps déjà la possibilité de se ravitailler en carburant dans tout le pays et toutes les stations avec une seule carte de paiement. En Belgique, cela n'existait pas encore, mais nous avons déjà réussi à affilier plus de 90 % de toutes

les stations-services, y compris les stations vraiment avantageuses. »

Les Pays-Bas connaissent aussi la puce « OV » (openbaar vervoer) qui permet à l'utilisateur de voyager dans tout le pays sur tous les réseaux de transport public (train, tram, bus...). La Belgique est encore très morcelée à ce niveau. Seule Bruxelles procède à une simplification pratique avec la carte MOBIB. Patrick Bunnik : « La carte XXImo inclut actuellement MOBIB et permet de payer les voyages en train, même s'il faut passer par l'utilisation d'une app qui envoie un code QR sur le smartphone en guise de titre de transport. Des négociations sont en cours pour mieux inclure toutes les formes de transport public en Belgique. »

Carte mobilité personnalisée

La carte XXImo peut déjà être utilisée en Belgique pour faire le plein, payer le parking, se garer à l'aéroport, réserver des tickets d'avion et des hôtels, payer les voyages nationaux et internationaux en train, les restaurants, s'acquitter du paiement des parcmètres des grandes villes telles que Gand, Bruxelles, Anvers et Liège pour autant que l'appareil accepte une carte de paiement.

La carte est proposée par le biais de partenaires de distribution qui s'adressent directement aux PME et revendeurs comme les sociétés de leasing automobile. Athlon Car Lease a aussi été la première société en Belgique à proposer la carte XXImo.

Atout important de la carte : elle est totalement personnalisable selon le profil d'utilisateur. Tant les fonctions que les zones d'utilisation (pays, région, international avec sélection de pays) et les limites budgétaires (par fonction et zone) sont programmables. Patrick Bunnik : « Les clients disposent d'une application web qui leur permet de gérer eux-mêmes les cartes XXImo par le biais d'un portail. Il est même possible d'adapter les fonctions et les limites de la carte d'un des travailleurs pour quelques jours selon le voyage d'affaires planifié. Après la période concernée, tous les réglages reviennent automatiquement aux paramètres originaux. »

Patrick Bunnik,
CEO, XXImo



« Le paiement avec la carte XXImo bénéficie d'une reconnaissance fiscale à 100 % »

pratique d'un

Outil de gestion

Évidemment, il existe un reporting détaillé lié à l'utilisation de la carte XXImo et un contrôle a été effectué avec les services fiscaux avant son lancement en Belgique afin que la facturation soit totalement conforme à la législation fiscale belge.

« Un des atouts importants réside dans le fait que l'utilisateur ne doit plus collecter aucun tickets ni établir de notes de frais pour prouver ses dépenses », affirme Patrick Bunnik. « Le paiement avec la carte XXImo bénéficie d'une reconnaissance fiscale à 100 % . »

En ce moment, les premières cartes sont distribuées en Belgique. Une cinquantaine de grandes entreprises sont en phase de test. Et l'avenir ? Patrick Bunnik : « Nous voulons créer aussi vite que possible une équivalence entre les possibilités aux Pays-Bas et en Belgique. Ce qui inclut notamment le paiement du chargement d'une voiture électrique et la favorisation de la voiture partagée. »

Eduard CODDÉ ■

Faciliter le budget mobilité

La carte XXImo tient aussi compte de la popularité grandissante de l'attribution d'un « budget mobilité » aux collaborateurs. La société a développé une app pour smartphones (iPhone & Android, sinon via web mobile), qui permet à l'utilisateur d'être informé à tout moment des lieux où la carte XXImo peut être utilisée, tenant compte du profil d'utilisateur programmé sur la carte. XXImo facilite non seulement le budget mobilité, mais offre aussi à l'utilisateur une fonction de monitoring – via l'appli – du budget mobilité attribué.

➤ plus d'infos : www.xximo.com



www.profacility.be/mag
➔ Téléchargez et feuilletez les éditions précédentes du Profacility Magazine